

BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES ORPI ESPOSITO ORTHEZ IMMOBILIER

Orpi
ESPOSITO
ORTHEZ
IMMOBILIER

HONORAIRES DE TRANSACTION (VENTE) A LA CHARGE DU VENDEUR (TTC)

Estimation d'un bien immobilier : 180 € TTC

Prix du bien		Honoraires forfaitaires
De	à	
Jusqu'à 30 000 €		4 000€
30 001€	60 000€	5 000€
60 001€	90 000€	7 000€
90 001€	130 000€	9 000€
130 001€	150 000€	10 000€

Prix du bien		Honoraires proportionnels
De	à	
150 001€	175 000€	7,00%
175 001€	200 000€	6,75%
200 001€	230 000€	6,50%
230 001€	260 000€	6,00%
260 001€	300 000€	5,50%
A partir de 300 001 €		5,00%

« Les honoraires ci-dessus s'entendent toutes taxes comprises, selon les taux en vigueur à la date de signature. Ils sont applicables à l'ensemble des prestations détaillées dans le présent barème. Le mandataire ne pourra exiger aucune rémunération avant l'exécution effective de la mission confiée, les honoraires sont dus à la conclusion de l'acte »

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.
En cas de mandat de recherche confié à l'agence par l'acquéreur, le barème ci-dessus s'appliquera à l'acquéreur et non au vendeur.

Le forfait Extranet Bailleur comprend les frais administratifs liés à la gestion locative, le service n'est pas dissociable.
La délivrance d'une note est obligatoire.

HONORAIRES DE LOCATION (TTC)

Conformément à la loi Alur

Locaux d'habitation	Honoraires Bailleurs	Honoraires Locataires
Entremise & Négociation	150€	Offert
Appartement (Visite, Dossier, Bail)	8 € / m ²	8 € / m ²
Maison (Visite, Dossier, Bail)	550€	550€
Etat des Lieux	3 € / m ²	3 € / m ²

Rédaction contrat de location seul : sur devis

Locaux Commerciaux ou Professionnels	Honoraires Locataires	Honoraires Bailleurs
Visite, Dossier, Bail	15 % HT du loyer annuel	15 % HT du loyer annuel
Etat des Lieux	3 € / m ²	3 € / m ²

HONORAIRES DE SYNDIC DE COPROPRIETE*

Incluant la gestion courante définie par le décret du 26 mars 2015

Nombre de lots principaux	Forfait annuel HT	Forfait annuel TTC
Moins de 10 lots*	180 € / lot	216 € / lot
11 à 30 lots	140 € / lot	168 € / lot
31 à 50 lots	120 € / lot	144 € / lot
51 à 100 lots	100 € / lot	120 € / lot
Plus de 100 lots	Sur devis personnalisé	Sur devis personnalisé

*honoraires de 1600 € HT/an minimum pour tout immeuble en copropriété

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE (TTC)

Prestations Courantes	Honoraires Bailleurs TTC
Gestion courante	7 % du quittancement
Gestion parties communes	1 % du quittancement
Extranet Bailleur	3,60 € / mois
Assurance Loyers Impayés	2,90 % du quittancement (dont 1,10 % de frais gestion)

Prestations Annexes	Honoraires Bailleurs TTC
Reprise bail externe	95€
Rédaction avenant au bail	150€
Aide Déclaration fiscale	48 € (SCI 60 €)
Ouv. Dossier Sinistre ou Travaux	200€
Réprésentaion AG, Expertise, ou tout autre demande	60 € / heure
Suivi Chantier, Travaux, Récéption	5% HT du montant devis
Etude Locative	160€
ERP Locatif	30€

